



FFR

PROCEDURE DE RENOUVELLEMENT DES LICENCES

Saison 2020 - 2021

UN PROCESSUS ENCADRE

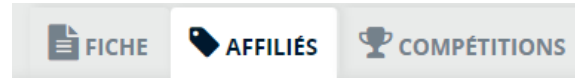
- L'article L.131-6 du code du sport dispose que : « *la licence sportive est délivrée par une fédération sportive ou en son nom* ». Il est ainsi possible d'accélérer le processus de délivrance des licences en mettant en œuvre la faculté offerte par la Loi en permettant aux clubs, comme actuellement aux ligues régionales, de **délivrer, au nom de la FFR, certaines licences**.
- Ce processus fondé sur la **confiance** implique cependant de contrôler avec **sérieux** et **attention** la complétude des dossiers administratifs transmis, et notamment le certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby (article 234 des règlements généraux de la FFR).
- **Ce tutoriel a pour objectif de vous accompagner du mieux possible dans la réalisation de cette tâche.**
- **Les cas concernés par l'auto validation :**
 - a) Renouvellement joueur français mineur
 - b) Renouvellement joueur européen mineur
 - c) Renouvellement français majeur (hors + 45 ans)
 - d) Renouvellement joueur européen majeur (hors + 45 ans)
 - e) Renouvellement DC4

LE PROCESSUS SUR OVAL-E

ETAPE 1 – L'INITIALISATION DE LA DEMANDE

Comme lors de la saison précédente, afin de procéder à la ré-affiliation d'un licencié, il convient de procéder de la manière suivante :

1. Cliquez sur l'onglet "AFFILIES"



2. Sélectionnez le licencié que vous souhaitez réaffilier en cochant la case située à gauche du numéro de licence

3. Puis cliquez sur

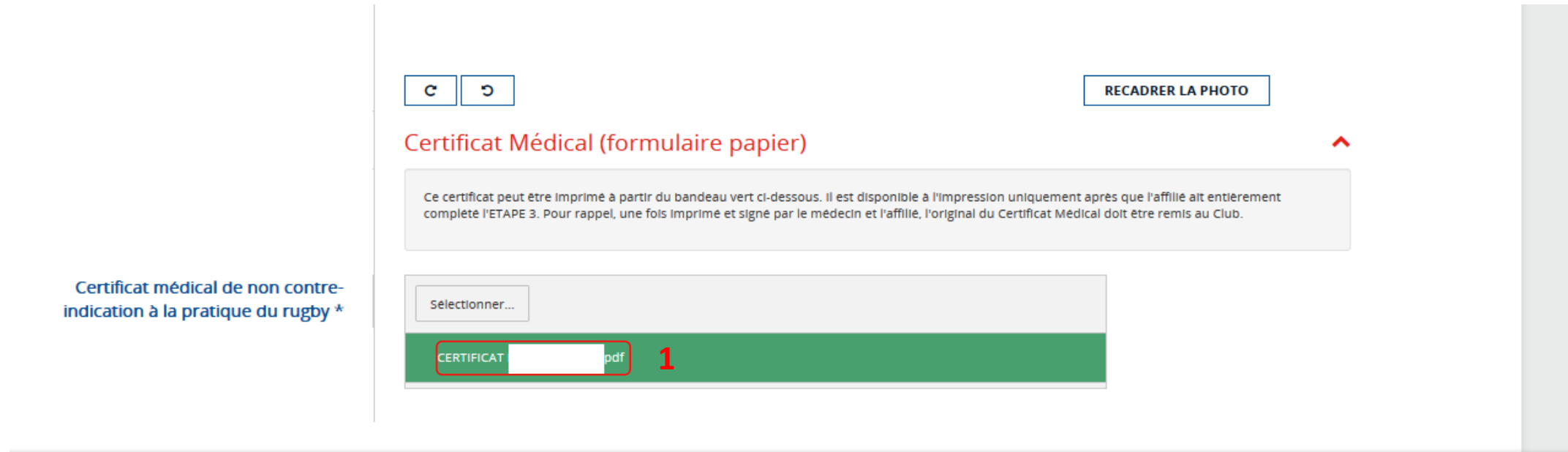
Réaffilier les membres sélectionnés pour la saison 2019-2020

4. Le licencié reçoit ensuite un courrier électronique afin de compléter la demande.

5. •

ETAPE 2 - LE FORMULAIRE DE REAFFILIATION

1. Le joueur transmet sa demande de réaffiliation via Oval-e. Il revient alors au club de vérifier les pièces transmises (justificatif d'identité ; certificat médical), afin de valider la licence.
2. Cliquer sur le certificat médical afin de le contrôler.



The screenshot shows a web interface for uploading a medical certificate. On the left, there is a vertical label: "Certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby *". The main area contains a "RECADRER LA PHOTO" button at the top right. Below it is the title "Certificat Médical (formulaire papier)" with a red upward arrow. A grey box contains instructions: "Ce certificat peut être imprimé à partir du bandeau vert ci-dessous. Il est disponible à l'impression uniquement après que l'affilié ait entièrement complété l'ETAPE 3. Pour rappel, une fois imprimé et signé par le médecin et l'affilié, l'original du Certificat Médical doit être remis au Club." Below this is a "Sélectionner..." dropdown menu. A green bar contains a file selection area with the text "CERTIFICAT" and ".pdf", a red box around the text, and a red number "1". At the bottom, there is a navigation bar with buttons: "HISTORIQUE DE MA DEMANDE", "SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES", "ARCHIVER", "TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT MÉDICAL", and "SOUMETTRE LA DEMANDE".

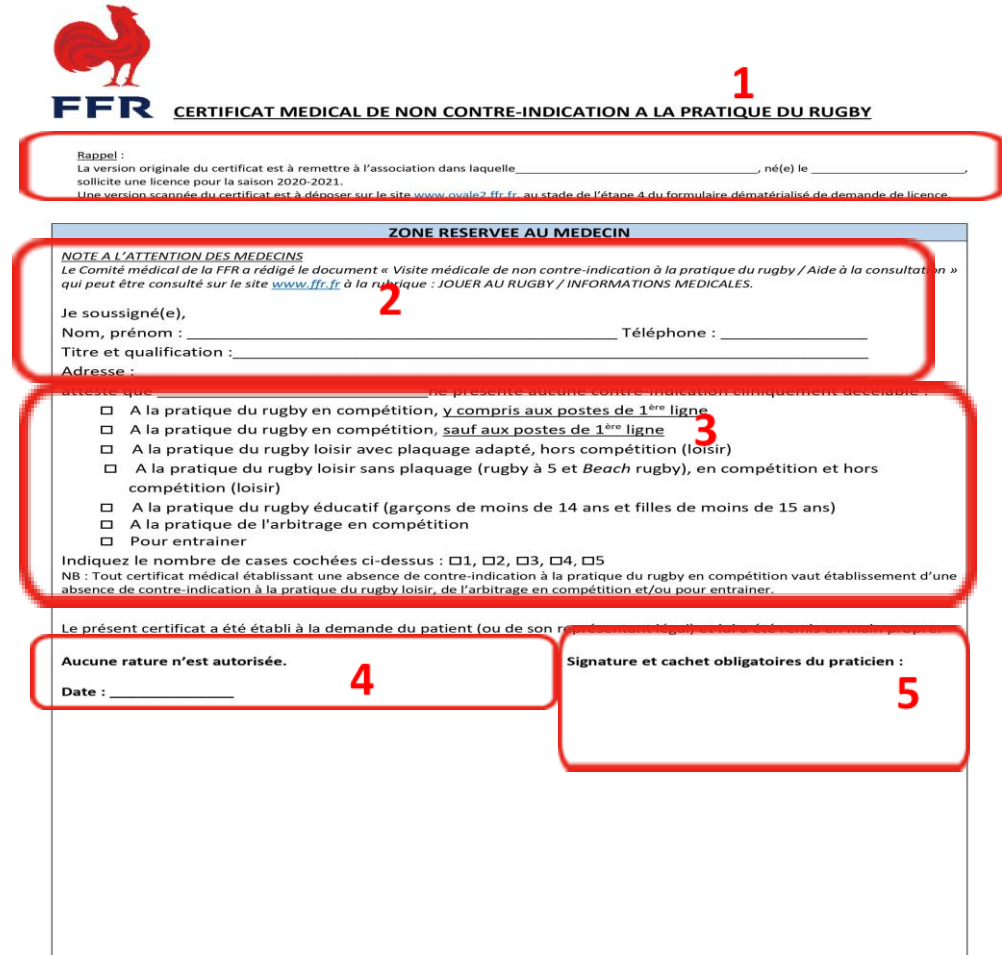
ETAPE 3 - LE CONTRÔLE DU CERTIFICAT MEDICAL

1. Une fois le document ouvert, il est nécessaire de contrôler la zone réservée au médecin :
 - L'identité de la personne renseignée dans le « Rappel » (1) ;
 - L'identité et les coordonnées du médecin (2) ;
 - L'aptitude ou non à pratiquer le rugby aux postes de 1^{ère} ligne, ainsi que le type de pratique choisi (3) ;
 - Le nombre de cases cochées (3) ;
 - La date de signature (4) ;
 - Le numéro d'enregistrement au Conseil de l'Ordre (4).
 - La signature et le cachet du médecin (5) ;

La première délivrance et tout renouvellement de la licence sont conditionnés à la production d'un certificat médical de non contre-indication datant de moins d'1 an.

Pour le « Rugby loisir » sans plaquage, la production d'un certificat médical datant de moins d'1 an est exigée tous les trois ans. Dans l'intervalle, le sportif renseigne l'auto-questionnaire de santé.

NB : S'il manque des informations ou si certaines sont erronées, il faudra refuser la demande de licence (étape ultérieure).



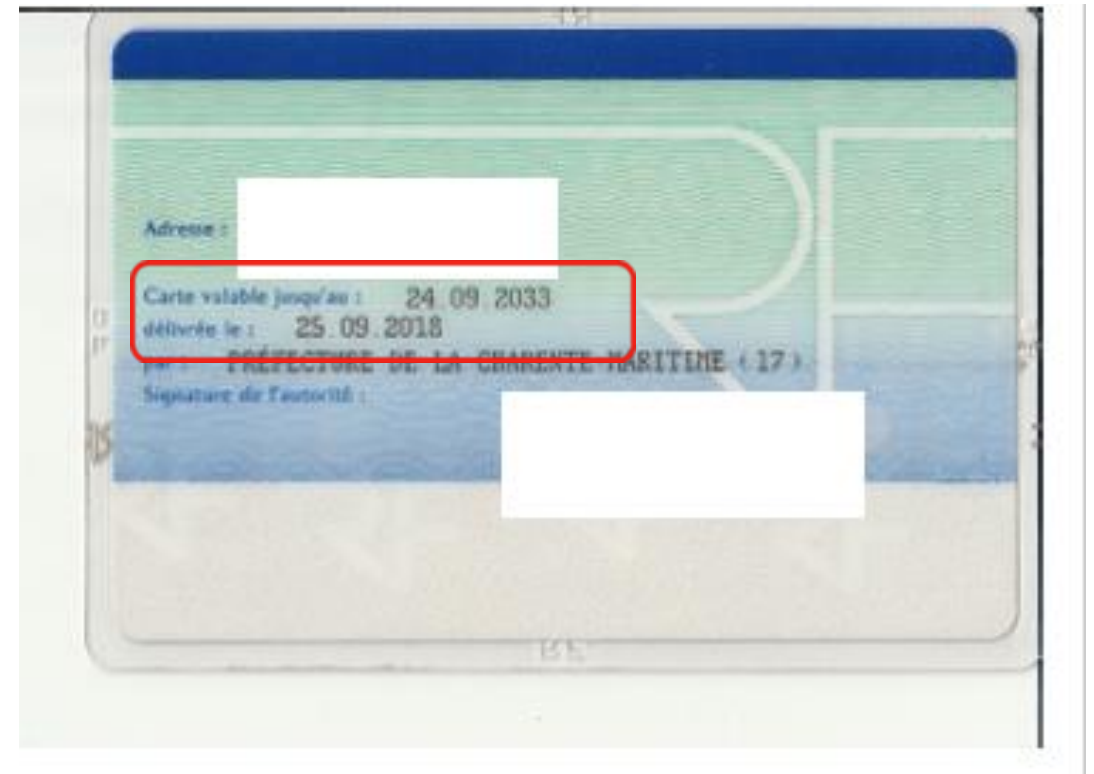
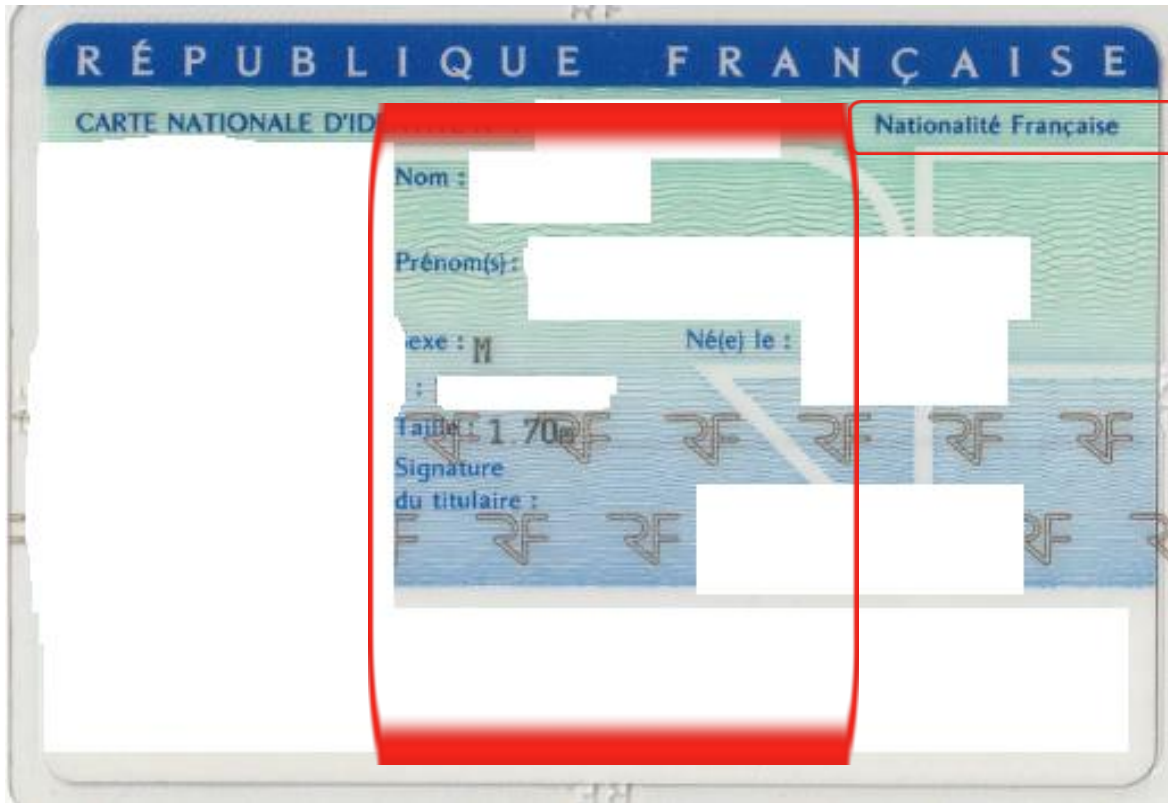
The image shows a medical certificate form from the FFR (Fédération Française de Rugby). The form is titled "CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU RUGBY". It is divided into several sections, each highlighted with a red box and a number:

- 1**: "Rappel" section, containing information about the original certificate and the license application process.
- 2**: "ZONE RESERVEE AU MEDECIN" section, containing a note for doctors and fields for the doctor's name, phone number, and address.
- 3**: A list of checkboxes for different types of rugby practice (competition, leisure, educational, etc.) and the number of checked boxes.
- 4**: "Aucune rature n'est autorisée." section, containing a date field.
- 5**: "Signature et cachet obligatoires du praticien" section, containing a signature and stamp area.

ETAPE 3 - LE CONTRÔLE DU JUSTIFICATIF D'IDENTITE (la carte d'identité)


1. Procéder au contrôle d'identité du licencié (nom, prénom, date de naissance, nationalité, durée de validité du document d'identité). La pièce doit être transmise **recto-verso**.

NB : Si les informations ne correspondent pas à celles indiquées dans la fenêtre pop-up, il faudra refuser la demande de licence (étape ultérieure).



ETAPE 4 – SOUMETTRE LA DEMANDE

1. A l'issue du contrôle des pièces, cliquer sur « *Soumettre la demande* ».

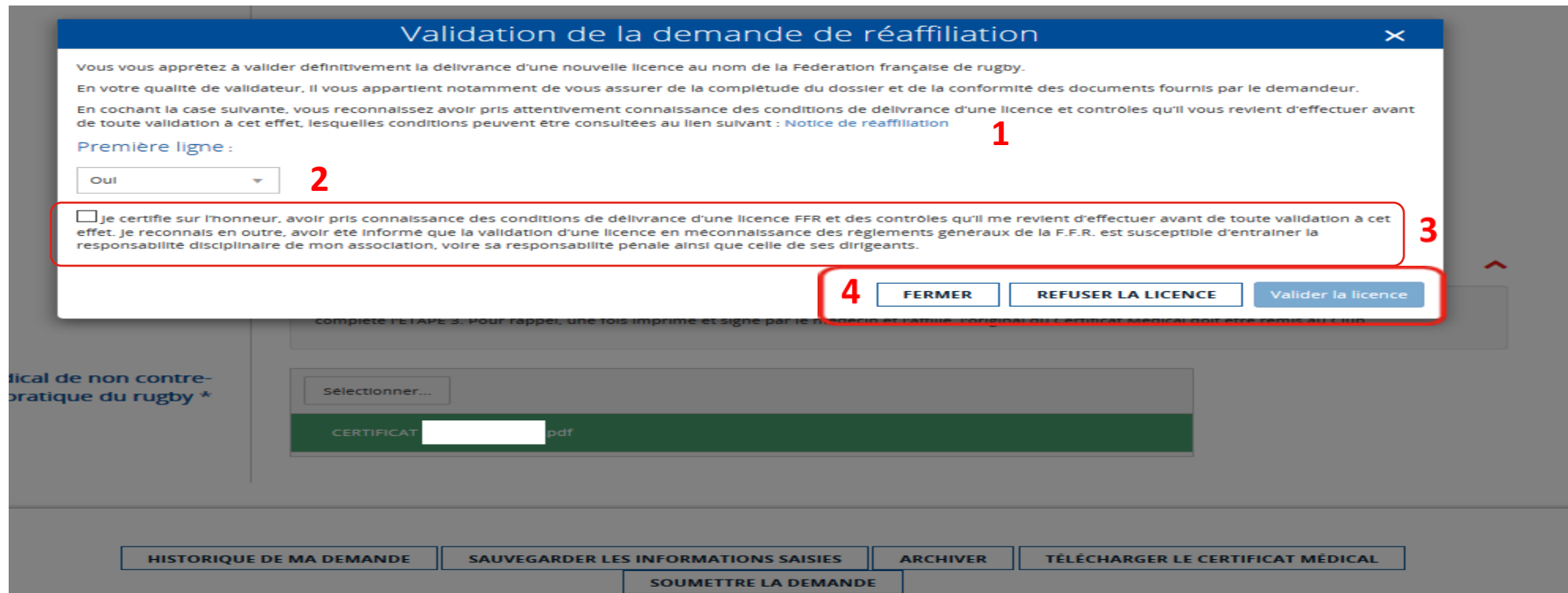


The screenshot shows a web interface for the 'Certificat Médical' step. At the top left, there are two small square buttons with icons. To the right is a button labeled 'RECADRER LA PHOTO'. Below these is the title 'Certificat Médical (formulaire papier)' in red, with a small red upward arrow to its right. A light gray box contains the text: 'Ce certificat peut être imprimé à partir du bandeau vert ci-dessous. Il est disponible à l'impression uniquement après que l'affilié ait entièrement complété l'ETAPE 3. Pour rappel, une fois imprimé et signé par le médecin et l'affilié, l'original du Certificat Médical doit être remis au Club.' Below this is a file selection area with a 'Sélectionner...' button and a green bar representing a selected file named 'CERTIFICAT [redacted].pdf'. On the left side of the interface, the text 'Certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby *' is visible.

- HISTORIQUE DE MA DEMANDE
- SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES
- ARCHIVER
- TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT MÉDICAL
- SOUMETTRE LA DEMANDE 1**

ETAPE 5 – LA VALIDATION / LE REFUS DE LA LICENCE

1. Une fenêtre pop-up s'affiche. Cliquer d'abord sur « *Notice de réaffiliation* » afin de s'assurer que le processus complet a bien été suivi lors du contrôle des pièces (1).
2. A l'aide du certificat médical, renseigner, en utilisant le menu déroulant, si le joueur / la joueuse est autorisé(e) à évoluer aux postes de Première ligne (OUI ou NON) (2).
3. Puis, après avoir lu attentivement le paragraphe de responsabilité (3), cocher la case « *Je certifie sur l'honneur* ».
4. Enfin, si le dossier de réaffiliation n'est pas complet, cliquer sur « *Refuser la licence* ». Le licencié devra alors transmettre le/les document(s) mis à jour. Si celui-ci est complet, cliquer sur « *Valider la licence* ». En cas de doute, cliquer sur « *Fermer* » pour revenir au formulaire (4).



Validation de la demande de réaffiliation

Vous vous apprêtez à valider définitivement la délivrance d'une nouvelle licence au nom de la Fédération française de rugby.

En votre qualité de validateur, il vous appartient notamment de vous assurer de la complétude du dossier et de la conformité des documents fournis par le demandeur.

En cochant la case suivante, vous reconnaissez avoir pris attentivement connaissance des conditions de délivrance d'une licence et contrôles qu'il vous revient d'effectuer avant de toute validation à cet effet, lesquelles conditions peuvent être consultées au lien suivant : [Notice de réaffiliation](#)

Première ligne :

Oui

Je certifie sur l'honneur, avoir pris connaissance des conditions de délivrance d'une licence FFR et des contrôles qu'il me revient d'effectuer avant de toute validation à cet effet. Je reconnais en outre, avoir été informé que la validation d'une licence en méconnaissance des règlements généraux de la F.F.R. est susceptible d'entraîner la responsabilité disciplinaire de mon association, voire sa responsabilité pénale ainsi que celle de ses dirigeants.

FERMER REFUSER LA LICENCE Valider la licence

HISTORIQUE DE MA DEMANDE SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES ARCHIVER TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT MÉDICAL

SOUMETTRE LA DEMANDE

Bonne saison 2020-2021 !

